

## COMMUNAUTÉ MARITIME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 AVRIL 2024, À 19 H, À LA MAIRIE

1.	Ouverture de la séance
2.	Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3.	Adoption de l'ordre du jour
4.	Services municipaux
4.1	Service du développement du milieu, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
4.1.1	Octroi d'un contrat de gré à gré – Firme Webilio – Projet « Passe Archipel »
4.2	Réglementation municipale
4.2.1	Avis de motion – Règlement n° CM-2024-06 exigeant exigeant une redevance pour pourvoir aux besoins d'un fonds destiné à financer la gestion des matières résiduelles ainsi que la mise en place et l'opération d'un parc régional
4.2.2	Dépôt du projet – Règlement n° CM-2024-06 exigeant une redevance pour pourvoir aux besoins d'un fonds destiné à financer la gestion des matières résiduelles ainsi que la mise en place et l'opération d'un parc régional
5.	Période de questions
6.	Clôture de la séance